



Édition du 21 mars 2018

Le Cégep de l'Outaouais : le parent pauvre des cégeps de région

NOTE : Ce texte est également publié sur le site web d'[Équité Outaouais](#). Cette organisation a pour but de réunir des résidentes et des résidents de l'Outaouais soucieux des iniquités en matière de services de santé, d'éducation et de justice sociale.

Du fait que le Cégep de l'Outaouais a fait partie de la toute première mouture des nouveaux collèges issus de la réforme Parent en 1967, on pourrait croire que l'institution aurait bénéficié d'une évolution proportionnelle au nombre de ses années d'existence. Or, dès cette première année, la situation est désavantageuse comparativement à ses pairs d'autres régions. En effet, bien que faisant partie des douze (12) premiers cégeps à voir le jour et malgré le fait qu'il incorporait à ce moment six (6) institutions d'enseignement (l'*Institut de Technologie de Hull*, le *Collège classique Marguerite-D'Youville*, le *Collège classique Marie-Médiatrice*, l'*École normale de Hull*, l'*Institut familial de Hull* ainsi que l'*École des Infirmières de l'Hôpital Sacré-Cœur*), le Cégep n'offre que trois programmes. Les nouveaux collèges Ahuntsic et Maisonneuve en avaient cinq (5) pour leur part. La situation était aussi un peu différente et désavantageuse pour l'Outaouais comparativement aux autres cégeps naissants. À ce sujet, les mots de l'ACESO sont éloquentes :

Bien que le Cégep de Hull ait pu s'établir en 1967 sur l'infrastructure du Consortium Marguerite - d'Youville – qui avait, somme toute, un passé fort récent à l'époque (1965) – il a fallu tout construire à partir d'un regroupement d'établissements. Le cégep n'a pas non plus profité d'un établissement bien établi qui « en aurait été l'ancêtre » comme cela a été le cas d'autres régions qui ont vu transformer en cégep leurs collèges classiques parfois plus que centenaires. »[1]

Plus tard, en 1986, les partenaires régionaux notaient un déficit de programmes et de ressources encore plus marqué que 20 ans plus tôt. Les demandes et représentations, même si elles ont permis certaines améliorations, n'ont pas su combler le retard.

En 2003, le constat est généralisé : « une offre de formation incomplète pour les collèges et l'université de l'Outaouais, un investissement en recherche nettement inférieur à la moyenne provinciale et un taux de fréquentation postsecondaire parmi les plus bas au Québec[2]. »

Quelques années plus tard, l'histoire se répète : « le même constat peut encore être fait en 2011. Le retard quant à l'offre de programmes, aux infrastructures et au financement des établissements d'enseignement supérieur est devenu encore plus important[3]. »

Où en sommes-nous aujourd'hui?

En 2016, l'éducation obtient un statut particulier en Outaouais. On vise ainsi à « répondre aux besoins de l'Outaouais pour rattraper le retard accumulé depuis des décennies dans l'offre de programmes

d'études postsecondaires[4] ». Or, qu'est-ce qui a changé depuis ce nouveau statut? Deux programmes de plus et un financement supplémentaire ponctuel pour les mettre en place. C'est très peu. En fait, ce n'est rien pour combler le déficit décrié et reconnu.

C'est ainsi qu'en 2011, « [l]es établissements collégiaux de l'Outaouais comptent 29 formations techniques de moins que ceux du Saguenay-Lac Saint-Jean et 21 de moins que ceux de la Mauricie [5] ». Aujourd'hui, la situation n'a à toute fin utile pas changé. L'iniquité est évidente.

En Outaouais, cette réalité signifie qu'un grand nombre de citoyens doivent s'exiler ou du moins payer plus cher pour une formation qui aurait été suivie au Cégep.

En effet, chaque année, des milliers d'étudiants québécois vont poursuivre leurs études postsecondaires en Ontario. La très grande majorité d'entre eux expliquent ce choix par la pénurie de programmes du côté de l'Outaouais. De ces milliers d'étudiantes et d'étudiants en exode, seulement le tiers pourront trouver un emploi au Québec, et ce, s'ils le désirent...

Comment justifier ce déficit dans l'offre de programmes alors qu'on note un « manque important de personnel et de spécialistes en santé, dans les services aux citoyens, dans les métiers spécialisés[6] »? Le problème déborde alors du monde de l'éducation pour affecter le monde du travail et l'économie régionale.

En 2009, le Ministère a dû financer la construction de 14 classes modulaires, une solution temporaire pour pallier le manque d'espace de plus en plus problématique. Neuf (9) ans plus tard, les classes modulaires temporaires sont encore là, et le Cégep est tout de même en dépassement d'effectifs par rapport au devis ministériel.

Bref, les investissements en infrastructure sont insuffisants. Lors du dernier agrandissement, datant de 2014, le nombre d'étudiants dépassait déjà le nombre prévu au nouveau devis. C'est donc dire qu'on était déjà à l'étroit dans les nouveaux locaux, situation absurde s'il en est.

Aujourd'hui, le Cégep compte deux programmes de plus qu'en 2011, mais n'a pas plus d'espace pour offrir les cours. Cette situation pose des problèmes de toutes sortes. Il manque de bureaux d'enseignants, tellement que nous nous retrouvons parfois à quatre ou cinq par bureau. Cette situation ne favorise pas l'encadrement adéquat des étudiants. Le manque d'espace signifie aussi un manque de locaux pour les activités parascolaires ou les rencontres des divers comités prévus à la convention. Cela signifie aussi de grandes difficultés pour confectionner les horaires. C'est sans parler des lieux communs de partage, d'étude et de repos pour la communauté étudiante qui sont déficients.

Sur le plan de la recherche collégiale, la seule donnée suivante suffit pour faire ressortir le traitement inéquitable fait à l'Outaouais : nous sommes la seule région où les cégeps sont présents à ne pas avoir de centre collégial de transfert de technologie (CCTT). Or,

les activités des CCTT contribuent grandement au rapprochement entre les entreprises, les organismes et les établissements d'enseignement collégial. Elles ont des retombées importantes sur la formation scientifique et technique, assurant ainsi une meilleure adéquation entre les besoins de main-d'œuvre et la formation spécialisée. De cette façon, les CCTT contribuent au développement économique de leur région respective et du Québec en général dans leurs secteurs d'expertise.[7]

Jusqu'à ce jour, deux demandes d'obtention d'un CCTT ont été refusées au Cégep de l'Outaouais.

Conclusion

L'enseignement collégial en Outaouais est le parent pauvre des régions. Toutes proportions gardées, la région offre moins de programmes par habitant. Pour profiter de la diversité dont elle a besoin, la population outaouaise doit compter sur l'Ontario ou les autres régions alors que les besoins sont réels ici, chez nous.

Le statu quo n'est plus acceptable. Les promesses vides non plus. L'iniquité encore moins. Nous devons nous unir et parler d'une voix forte pour réclamer l'équité en Outaouais. L'enseignement collégial est une force, un moteur que l'Outaouais et le Québec ne doivent pas négliger.

Christian Bernier

Président du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais

[1] Déclaration de l'alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais, 2011, p. 5.

[2] Déclaration de l'alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais, 2011, p. 6.

[3] Déclaration de l'alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais, 2011, p. 6.

[4] Le Droit, 2 mai 2016. <https://www.ledroit.com/actualites/education/de-largent-neuf-pour-lenseignement-superieur-en-outaouais-2a371cff148a6101ea116c8f0d699f70>.

[5] Déclaration de l'alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais, 2011, p. 11.

[6] Déclaration de l'alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais, 2011, p. 7.

[7] Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT),

<http://www.education.gouv.qc.ca/colleges/enseignants-et-personnel-de-college/cctt/>, MEES, 27 février 2018.

RÉSUMÉ D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SEECO

INVITÉ

Merci à Jonathan Leblanc, conseiller syndical à la FNEEQ-CSN, d'être venu présenter le cadre légal des comités de programme. Ainsi sont lancées les discussions sur le sujet. Les membres sont invités à en discuter entre eux, en département ou en comité de programme, et avec le Comité exécutif, lequel verra quelle forme prendra la poursuite de la réflexion.

STATUTS ET RÈGLEMENTS

Le Comité de révision des Statuts et règlement a présenté les grandes lignes des changements les plus importants proposés dans le projet. La prochaine étape sera d'en discuter dans le cadre d'un conseil syndical prévu le 3 avril prochain.

14 MARS 2018

DIVERSES DÉCISIONS

Tirage de reçus d'impôts pour don de charité au Fonds de solidarité de la TROVEPO

Voici les noms qui ont été pigés :

Josée Pilon
Linda Parenteau
Jean-Pierre Proulx
Emma Vicuna
Victor Bilodeau
Denis Lavoie
François Lazure
Mathieu D'Amours
Lyne Beaumier
Martin Mageau

Élections

Seul le nouveau Comité LGBTQ+ a fait l'objet d'une élection. Geneviève Berteau-Lord, Emma Vicuna et Josée Pilon ont été élues par acclamation.

Merci à toutes ces personnes pour leur engagement.

COMITÉ DE PEFECTIONNEMENT

Vous avez vu passer le courriel disant que les réserves du fonds de perfectionnement étaient épuisées, et puis un autre revenant sur cette affirmation à la suite d'une intervention de votre comité exécutif. Avec le mois de mai et les multiples colloques qui arrivent, c'est bien tant mieux si des sommes sont finalement disponibles. Merci à la FNEEQ pour ses lumières dans ce dossier.



« On voit que vos questions sur les comités de programme proviennent de votre vécu! » – Jonathan Leblanc, conseiller syndical

À nous la parole

L'équipe du Plus-Mot vous invite à sortir de l'ombre et à prendre la parole dans votre journal syndical.

Nous vous invitons donc à nous faire parvenir vos articles, vos réflexions, vos opinions, vos caricatures, dessins, vidéos, liens, ...

seeco@cegepoutaouais.qc.ca

Mandat du Plus-Mot : Publier des articles portant sur des sujets d'intérêt syndical, social ou autre nous intéressant en tant qu'enseignants ou qui s'intéressent à l'enseignement.
(AG 26 octobre 2016)